

la chasse, et les recettes servent à améliorer les conditions dans lesquelles ces sports se pratiquent. La province dirige cinq établissements de pisciculture situés à Saint-Faustin, Lachine, Lac Lyster, Tadoussac et Gaspé. Ces établissements distribuent du frai de truite mouchetée, de saumon de l'Atlantique et de truite grise ainsi que des alevins et des sujets plus âgés de maskinongé.

Le ministère administre cinq parcs et 13 réserves où, à l'exception du parc Mont-Orford, la pêche est excellente. Les parcs de la Gaspésie et des Laurentides sont renommés pour la pêche de la truite. La réserve de Chibougamau et le parc de La Vérendrye, situés à la ligne de partage des eaux, sont des plus propices aux excursions en canot pour la pêche du doré, du brochet, de la truite grise et de la truite mouchetée. Cinq rivières à saumon, relevant de la Division de la chasse et pêche sportive, sont ouvertes aux pêcheurs à la ligne: la Romaine, la Saint-Jean, la petite Cascapédia, la Matane et la Port Daniel. Le ministère coopère avec les chasseurs et les pêcheurs par l'intermédiaire d'un comité mixte formé des fonctionnaires du ministère et des directeurs de grandes associations de chasse et de pêche. Le Comité s'occupe de favoriser la chasse et la pêche, ainsi que de résoudre d'autres problèmes tenant aux changements continuels des conditions de la vie moderne et à leurs répercussions sur la faune sauvage de la province.

Ontario.—Les ressources piscicoles de l'Ontario sont administrées par la Division du poisson et de la faune du ministère des Terres et Forêts. La Division fonctionne sous le régime de la loi fédérale sur les pêcheries, du Règlement de pêche de l'Ontario, de la loi dite *The Ontario Game and Fisheries Act* et du règlement qui en découle.

Pêche commerciale.—La pêche commerciale en Ontario emploie directement quelque 3,200 personnes et, indirectement, beaucoup d'autres; son rendement annuel varie de 35 à 45 millions de livres de poisson. En 1956, les prises ont atteint le chiffre exceptionnel de 60 millions de livres. Bien que répandue un peu partout dans la province, l'industrie occupe surtout les Grands lacs, particulièrement le lac Érié, qui est le plus fertile. Les principales espèces commerciales sont la perche, l'éperlan, le poisson blanc, le doré, la truite grise, le bar blanc, le brochet, le hareng, le sucet, le malachigan, la carpe, la barbus et la barbotte, l'esturgeon, l'anguille, la laquache aux yeux d'or, le crapet de roche, le crapet-soleil et la carpe noire. Plus d'une centaine de petits lacs intérieurs font aussi l'objet de la pêche commerciale, en particulier dans le nord-ouest de la province, et la pérennité de leur production doit être assurée par une stricte gestion.

La gamme des bateaux de pêche va de la petite embarcation jusqu'au remorqueur de 60 pieds de longueur, et les engins utilisés varient depuis le filet maillant le plus ordinaire, le filet à cœur, la seine et les hameçons boîtés, jusqu'aux seines manuelles et aux carrelets. Les méthodes et l'outillage se sont rapidement modernisés ces dernières années. Des remorqueurs à coque d'acier et à moteur diesel ont remplacé les remorqueurs de bois mus à la vapeur. De nombreux auxiliaires ont été adoptés, notamment le sondeur sonore, le radar, les appareils de communication navire-rivage et navire-navire, tandis que la recherche biologique a favorisé la connaissance du poisson et de ses déplacements. On utilise aussi des méthodes modernes de congélation et de transport, ainsi que de nouveaux engins de pêche. Des essais de chalutage de l'éperlan se poursuivent dans le lac Érié. Cette technique, nouvelle en Ontario, s'est révélée très efficace comme moyen de capturer l'éperlan à l'année longue dans ce lac.

La plupart des pêcheurs de l'Ontario appartiennent à diverses associations qui sont à leur tour représentées par le Conseil des pêches commerciales de l'Ontario et le Conseil des pêches du lac Érié, lesquels rendent d'importants services à l'industrie. La Coopérative des pêcheurs de l'Ontario et les groupes qui en font partie jouent également un rôle important dans l'organisation de la pêche de cette province.